

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grégy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Agriculture – Demande de subventions – Programme d’animations de mise en valeur du pastoralisme sur le territoire d’Arlysère dans le cadre de l’année du pastoralisme 2026

Rapporteur : Guillaume BEDHET

Les 17 100 hectares de surfaces pastorales d’Arlysère représentent 75 % de la Surface Agricole Utile du territoire. Elles constituent une composante essentielle de l’activité agricole et touristique du territoire, de son patrimoine gastronomique, naturel et de ses paysages.

180 exploitations agricoles valorisent des alpages sur le territoire d’Arlysère dont 25 ont leur siège d’exploitation hors territoire. 48 % des exploitations professionnelles du territoire ont ainsi construit leur système d’exploitation sur ces espaces préservés. Au-delà des agriculteurs, ces espaces permettent indirectement de faire vivre 2 coopératives (Flumet et Beaufort), des opérateurs laitiers privés et d’autres outils du système alimentaire tels que l’abattoir de Beaufort, les magasins de producteurs ou de coopératives ainsi que des opérateurs qui utilisent leurs produits (restaurateurs, distributeurs, ...).

Depuis 2009 et afin de contribuer à leur préservation et leur valorisation, Arlysère s’est engagée dans la mise en œuvre d’une politique de soutien de ses espaces pastoraux via la mise en place d’un Plan Pastoral Territorial (PPT) du Beaufortain, Val d’Arly et Grand Arc et à la participation au PPT portée par le PNR des Bauges.

En cette année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (AIPP) 2026 consacrée par la résolution des Nations Unies du 15 mars 2022, la CA Arlysère désire poursuivre ce soutien en proposant des animations à destination d’un public varié du territoire et hors territoire pour mettre en valeur le pastoralisme et ses différentes dimensions¹.

Les actions proposées seront les suivantes :

1. **Promotion du pastoralisme dans le cadre du festival du Grand Bivouac en octobre 2026** à destination du public diversifié de ce festival : projections/débat autour de 4 films liés au pastoralisme, accueil de Florence BEBOVE autour de ses ouvrages dans le cadre du salon du livre, exposition et podcast
2. **Construction d’un parcours d’animations musicales et sonores dans le cadre du dispositif « Un berger dans mon école »** par les professeurs de l’école de musique d’Arlysère à destination des écoles primaires du territoire d’Arlysère entre septembre et décembre 2026.
3. **2 concerts et conférences d’alpagistes dans le cadre de la tournée des refuges les 26 et 27 juillet** au col de l’Arpettaz et au gîte/église de Chaucisse à Sainte Nicolas La Chapelle à destination des habitants et excursionnistes du territoire.
4. **Une projection débat avec les Amis du Cinéma courant novembre/ décembre 2026** autour d’un film lié au pastoralisme.

Le Grand Bivouac proposera également des actions de promotion du pastoralisme dans le cadre du festival du Grand Bivouac en octobre 2026 à destination du public de ce festival en provenance de toutes la France : projections/débat autour de 4 films liés au pastoralisme, accueil de Florence

¹ Exemples de dimensions mises en valeur :

- La durabilité des systèmes extensifs pastoraux : ressource naturelle (diversité de surfaces et de végétations), mobilité des animaux , utilisation de très peu d’intrants, équilibre des milieux (limitation de l’enrichissement) et biodiversité
- Le métier de berger / d’alpagiste : valorisation par le pâturage de ressources spontanées au rythme des saisons et des milieux naturels, interactions avec faune et flore sauvage
- Le patrimoine alimentaire et le pastoralisme
- Les impacts du changement climatique sur le pastoralisme

BEBOVE autour de ses ouvrages dans le cadre du salon du livre, exposition et podcast. Une demande de subvention dédiée sera faite auprès du Département par le Grand Bivouac.

Le Département de Savoie soutient les actions de promotion du pastoralisme en proposant une aide spécifique pouvant atteindre 80 % de la dépense dans la limite de 1 500 euros pour des actions à échelle locale. Il est ainsi proposé de déposer une demande de subvention dans le cadre de ce dispositif à hauteur de 1 500€.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***autorise M. le Président, ou son représentant, à déposer auprès du Conseil Départemental de Savoie une demande de subvention pour la réalisation du programme visant à mettre en lumière le pastoralisme d'Arlysère à hauteur de 1 500 € ;***
- ***inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère,***
- ***approuve le principe de substitution financier de la collectivité en cas de non-obtention d'un des soutiens sollicités et décide de prendre en charge par l'autofinancement les dépenses ci-dessus en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;***
- ***autorise le Président ou à défaut son représentant, à demander toute autre subvention éventuelle auprès de différents partenaires, en plus des financements listés ci-dessus ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire toutes démarches pour mener à bien cette opération et à signer les documents correspondants.***

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

